

EMF – Fribourg / Freiburg
 Ecole des Métiers / Berufsfachschule
 Technique / Technik
 Chemin du Musée 2
 1700 Fribourg

Inscription pour une admission en 2019

CFC – Apprentissage avec Certificat Fédéral de Capacité
 MP1 – Maturité professionnelle intégrée

Veuillez agraffer dans cette case une photo au format passeport	<input type="checkbox"/> Dossier incorrect ou incomplet Copie P1 et renvoi le.....	1- St- _____
		2- St- _____
		3- St- _____
		MP1 (F ou M) _____ _____

Attention : Ce formulaire est à compléter exclusivement sous forme électronique.
 ➤ Imprimez-le ensuite pour y apposer les signatures demandées et ensuite l'envoyer avec les annexes

Renseignements personnels du/de la candidat-e

* Veuillez indiquer vos nom et prénom tels qu'ils figurent sur la carte d'identité

Nom : * _____	Prénom : * _____
Nom d'usage éventuel: _____	Prénom d'usage éventuel: _____
Rue, n° : _____	NP + Localité : _____
Date de naissance: _____	Tél. privé : _____
Lieu d'origine (précis) : _____	Mobile : _____
Pays d'origine : _____	E-mail : _____
État civil : _____	N° AVS : _____
Langue maternelle : _____	Autre-s langue-s : _____
Permis de séjour : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, lequel ? <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> autres : _____	

Filiation ou représentant légal

Veuillez compléter les rubriques ci-dessous même si vous êtes majeur-e

Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Nom : _____ Prénom : _____ Rue, n° : _____ NP + Localité : _____ Tél. privé : _____ Mobile : _____ Tél. prof. : _____ E-mail : _____	Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Curatelle <input type="checkbox"/> Nom : _____ Prénom : _____ Rue, n° : _____ NP + Localité : _____ Tél. privé : _____ Mobile : _____ Tél. prof. : _____ E-mail : _____
--	---

Autorité parentale : Père Mère partagée

Choix de la profession / Section EMF-Industrie ou Section EMF-Informatique

Vous pouvez exprimer un 2^e et 3^e choix de profession. Ces choix complémentaires sont facultatifs et ne seront pris en compte et proposés dans l'ordre de votre choix que si votre résultat au concours ne vous permet pas d'être engagé dans votre 1^{er} choix.

Choix 1 prioritaire : 1 seule case à cocher ↓	Choix 2 : 1 seule case à cocher ↓	Choix 3 : 1 seule case à cocher ↓
<input type="checkbox"/> Automaticien-ne CFC	<input type="checkbox"/> Automaticien-ne CFC	<input type="checkbox"/> Automaticien-ne CFC
<input type="checkbox"/> Electronicien-ne CFC	<input type="checkbox"/> Electronicien-ne CFC	<input type="checkbox"/> Electronicien-ne CFC
<input type="checkbox"/> Polymécanicien-ne CFC	<input type="checkbox"/> Polymécanicien-ne CFC	<input type="checkbox"/> Polymécanicien-ne CFC
<input type="checkbox"/> Informaticien-ne CFC* orientation informatique d'entreprise	<input type="checkbox"/> Informaticien-ne CFC* orientation informatique d'entreprise	<input type="checkbox"/> Informaticien-ne CFC* orientation informatique d'entreprise

Langue de formation : les formations professionnelles ne sont proposées qu'en langue française.

Promotion : une fois le temps d'essai réussi (3 mois), la promotion est annuelle.

Maturité professionnelle intégrée à l'apprentissage, orientation technique / Section EMF-Maturité

Langue d'enseignement (un seul choix possible et obligatoire) :

filière **MP1 francophone**
pour les cours intégrés de maturité professionnelle
en orientation technique

filière **MP1 multilingue**
(Français + Allemand) pour les cours intégrés
de maturité professionnelle en orientation technique

Promotions : les apprenti-e-s débutent leur formation et effectuent leur première année en suivant les cours de maturité professionnelle en orientation technique (MP1). Des évaluations successives ont toutefois lieu, officiellement à la mi-semestre d'hiver, puis officiellement au terme du 1^{er} semestre. La promotion dans le 2^e semestre est alors acquise ou provisoirement acquise.

Au terme du 2^e semestre, l'apprenti-e devra être promu-e formellement pour poursuivre en régime MP1 en 2^e et 3^e années. Dans ce cas, si des branches présentent des insuffisances, la promotion en 2^e année doit faire l'objet d'une décision formelle, en acceptant les conditions de rattrapage qui seront imposées en 2^e, puis en 3^e années, au fil des évaluations. En cas d'insuffisances dans les branches, des cours d'appuis obligatoires seront requis le samedi matin.

En cas de non-promotion en régime MP1 en 2^e année, l'apprenti-e poursuit sa formation eCG – enseignement de culture générale - en régime « CFC », avec un programme adapté en 2^e et 3^e année.

Dans tous les cas, les examens finaux et le travail interdisciplinaire ont lieu en 3^e année.

Coûts de la formation et obligations d'entretien de père et mère

La formation professionnelle initiale débute normalement à l'EMF avant l'âge de la majorité et elle se poursuit au-delà de l'âge de 18 ans. Le Code Civil suisse 210 prescrit (articles 276 ss) les obligations d'entretien de père et mère, notamment le fait que ces obligations vont au-delà de l'âge de la majorité si l'enfant n'a pas encore de formation appropriée. On peut considérer qu'une formation professionnelle initiale aboutissant à un CFC est une formation appropriée, même si elle se réalise après une formation gymnasiale.

- Il revient donc aux parents d'assumer les charges financières afférentes à toute la durée de cette formation.

Le formulaire d'inscription ne peut donc être accepté que si les données de filiation y figurent, complètes et avec les signatures des parents.

- Les courriers et bulletins de notes leur sont également adressés jusqu'à la majorité.
- Une fois cette majorité atteinte, les bulletins de notes sont adressés à l'apprenti-e, qui se doit alors de communiquer à ses parents toutes les informations relatives à sa formation.
- Dans certains cas, l'EMF informe directement les parents et requiert leur approbation formelle, notamment lorsqu'il est question de stages à l'étranger, ce qui peut générer des coûts importants à charge des parents.

Formations suivies

École primaire à _____	Nbre d'années : _____
Formation secondaire CO à _____ Section : _____	Nbre d'années : _____
Autre école, hors du cycle secondaire normal _____	Nbre d'années : _____

Documents à joindre à cette demande

- Photocopie-s de vos résultats :
- Elèves en école obligatoire : notes des 2 derniers semestres terminés
 - Candidats ayant terminé l'école obligatoire :
 - o Notes des 2 derniers semestres de la scolarité obligatoire
 - o Diplôme de fin de scolarité obligatoire
 - o Bulletins de notes des 2 derniers semestres de la dernière année de formation suivie
(notes ou diplôme du collège, apprentissage, attestation de cours ou d'activité depuis la fin de la scolarité obligatoire)
- Photocopie du permis de séjour (avec photo) pour les candidats étrangers
- Photo passeport récente agrafée en 1^{ère} page
- Résultat du test Basic-check ou Multicheck-technique si déjà effectué individuellement

La demande d'inscription dûment complétée est à renvoyer, accompagnée des documents ci-dessus, à notre adresse :

EMF – Fribourg / Freiburg
Ecole des Métiers / Berufsfachschule
Technique / Technik
Chemin du Musée 2
1700 Fribourg

INFORMATIONS ET CONTACTS

☎ 026 305 26 27
☎ 026 305 26 28
✉ info.emf@edufr.ch
www.emf.ch

Enregistrement des inscriptions du 23 août au 17 novembre 2018

Passé ce délai, la procédure d'admission ne pourra être engagée qu'en fonction des places vacantes

Toute correspondance relative aux admissions est envoyée directement au/à la candidat-e.



Les dossiers incomplets ne pourront pas être traités et seront retournés !

- Par leurs signatures le/la- représentant-e légal-e et le/la- candidat-e confirment l'exactitude des informations contenues dans le dossier d'admission (y compris les annexes), se déclarent d'accord avec la présente inscription et certifient avoir pris connaissance des conditions relatives à l'admission.

Lieu, date : _____

Signature du/de la candidat-e : _____

Signature des parents ou du représentant légal : _____